

TRANSFERT ALTERNATIFS DE PRODUITS D'ASSURANCE (TAPA)

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA459	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	819,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 05/05/2025 au 06/05/2025

OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement du Transfert Alternatif de Produits d'Assurance (TAPA) et son mode de fonctionnement global.
- Mettre en perspective le Transfert Alternatif de Produits d'Assurance par rapport aux produits et aux marchés de l'assurance et de la réassurance traditionnels.
- Valoriser les produits utilisés dans le cadre du Transfert Alternatif de Produits d'Assurance.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur alterne les apports théoriques et méthodologiques à partir de cas concrets.

Cette formation permet aux participants de saisir des concepts complexes illustrés par de nombreux exercices accessibles à tous les niveaux de mathématiques.

La grande majorité des produits relatifs aux transferts alternatifs de risques sont abordés par les participants, en particulier ceux qui sécurisent mieux les intérêts des assurés en cas de sinistre.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. TAPA (ART) une protection pour les clients, plus solide que le marché traditionnel (assurance et réassurance)
- B. TAPA (ART) un moyen d'accroître la capacité pour rembourser les sinistres et développer de nouveaux marchés assurantiels (cyber-risque)

Différents transferts de risques assurantiels : l'assurance, la réassurance et le TAPA

- C. Facteurs de risques dans un monde « TAPA » (combinaison de risques assurantiels (ou réassurantiels) et financiers)
- D. Marché du TAPA en pleine croissance : des catbonds (événements climatiques) aux cyberbonds (risque cyber)
- E. Acteurs du TAPA (assureurs, réassureurs et investisseurs)
- F. Apport de la finance au marché des TAPA
- G. Différentes catégories de TAPA

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

- Gestionnaires de traités réassurance dommages
- Souscripteurs réassurance dommages
- Chargés d'études techniques réassurance dommages
- Responsables grands comptes en réassurance
- Risk-managers (secteurs de l'assurance, de la réassurance et en dehors : institutions internationales)

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

819,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 14/12/2025 à 19:35